

L 3.42

M5

11362

FANNY NÉPOTE-DESMARRES

LA FONTAINE

*Fables*

ÉTUDES LITTÉRAIRES

puf

024765980

820

ÉTUDES LITTÉRAIRES

LA FONTAINE

Fables

PAR FANNY NÉPOTE-DESMARRES

DT-05081038 23054

D4



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

ASJ

1988-71738

ÉTUDES LITTÉRAIRES

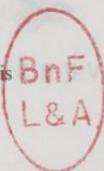
*Collection dirigée par  
Jean-Pierre de Beaumarchais  
et Daniel Couty*

DL-02 08 1999 33027

ISBN 2 13 050270 9  
ISSN 0764-1621

Dépôt légal — 1<sup>re</sup> édition : 1999, juillet

© Presses Universitaires de France, 1999  
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



## Sommaire

### 5 *Avant-propos*

### 9 *Premières publications de fables de La Fontaine*

### 11 *Prise de contact avec les Fables*

La « fable » ou l'illusion d'une notion générique simple, 11 — Une réalité lafontainienne hétérogène aux définitions lexicographiques, 12 — Nécessaire reconceptualisation de la « fable », 16.

### 21 *L'auteur : de l'homme de lettres au fabuliste*

La vie de Jean de La Fontaine, 21

1621-1652 : à la découverte d'une vocation, 21 — 1653-1683 : de l'élection de Pellisson à l'Académie française, jusqu'à celle de La Fontaine, 22 — 1684-1695 : l'académicien, 29.

Analyse de la construction d'une image, 32

Une biographie doublement insatisfaisante, 32 — A la recherche d'une explication, 34 — Du sens d'une telle auto-manipulation, 36.

### 39 *Les contextes*

Des mondains aux savants : une identification contextuelle paradoxale, 39 — Un contexte en trompe-l'œil : l'univers savant, 45 — Le contexte ultime de la fable lafontainienne, 51.

### 57 *Le pré-texte : archéologie lafontainienne des fables*

Les œuvres-étymons : un contrat fabulique de principe, 58 — Développement d'une écriture ordonnée à l'art de la fable, 60 — Dynamique et repères préfabuliques, 64.

### 69 *Le texte*

Un exercice de clarté surenchérie, pour une synthèse d'enseignements positifs, 71

*Exemplum* et métaphore, 71 — Structure 'apologale' et commentaires segmentaires, 73 — Concision, variété et architecture des ensembles, 75.

Un enseignement à rebours : l'art du retrait, 79

Entre vacuité et contradictions des enseignements : l'impossible synthèse, 79 — L'expression de la dysharmonie du monde ?, 81 — Empirisme individuel, prudentiel, et société fonctionnant à rebours de son apparence, 84.

Les règles d'une écriture, 89

L'éclatement des codes littéraires, 89 — Un art de la métamorphose, 92 — De textes métamorphiques à des textes en réseaux, 94.

L'ultime leçon des *Fables* : que tout homme doit être fabuliste et roi, 97

Écriture fabulique et traduction de la « langue des dieux », 97 — Le roi et le fabuliste : « Jadis l'Olympe et le Parnasse / Étaient frères et bons amis », 100 — L'ultime leçon des *Fables* : que tout homme est fabuliste et roi, 103.

#### 107 *La fortune des Fables*

Du succès à la fortune : le jeu de la norme, 108 — Entre mise à distance et ossification, 110 — La force d'une œuvre, 112

#### 115 *Éléments pour une explication de texte*

#### 121 *Sélection bibliographique*

BnF  
L&A

## Avant-propos

Lorsque paraît en mars 1668, à Paris, chez le libraire Claude Barbin, le volume in-4° intitulé *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine*, les contemporains peuvent penser que cet art qui fait irruption de manière inopinée, et en tout cas tardive, dans l'œuvre du poète, alors âgé de 47 ans, n'est que la plus récente des expérimentations qui parsèment son écriture. A cette date en effet, La Fontaine s'est illustré par des œuvres sans rapport avec le champ de la fable : pour l'essentiel des quelque 7 200 lignes et vers alors publiés, par des contes et des nouvelles à la tonalité gaillarde, évidemment aux antipodes de formes d'écriture moralisatrices et pédagogiques<sup>1</sup> ; tandis que les quelque 5 900 autres vers<sup>2</sup>, non encore publiés à cette date, l'avaient signalé, dans les lieux pour lesquels ils avaient été écrits ou dans lesquels ils avaient circulé, par la diversité de leurs formes ou de leurs genres de référence – petits poèmes mondains et galants ou de circonstance, lettres, épîtres, idylle héroïque, ample composition mythologique romanesque, pièces de théâtre, etc.

Mais une telle perception de la place de l'art de la fable dans l'ensemble de l'œuvre de La Fontaine est bientôt difficile, si même elle n'est à renverser, car, loin d'être cet hapax tardif, les *Fables* [...] se révèlent une

1. Indépendamment des contes et des nouvelles, ainsi que des avertissements et préfaces qui les introduisent, sont publiés, à la date de 1668 : *L'Eunuque*, comédie en cinq actes (2 065 alexandrins et quelques lignes de prose), 1654 ; 162 vers de traduction de citations poétiques latines pour une traduction de *La Cité de Dieu* de saint Augustin, par Louis Giry ; 134 vers et lignes de prose d'un fragment du *Songe de Vaux* (« Les Amours de Mars et Vénus ») ; une ballade de 64 vers et une « Imitation d'un livre intitulé "Les Arrêts d'Amour" », 1665.

2. Pour cette approche globale, sont pris en compte les textes exclusivement en vers aussi bien que les textes en vers et en prose.

constante de l'écriture : non seulement l'ouvrage de 1668 est suivi, dès 1671, de nouvelles publications qui jalonnent les vingt-trois années suivantes, mais encore le rythme et le volume de cette production laissent entendre un intérêt du poète pour la fable, largement antérieur à 1668.

Parallèlement, le fait que l'entourage du poète n'ait pas hésité à l'identifier à son art, sous le vocable de « Fablier »<sup>1</sup>, repliant ainsi l'intérêt de l'œuvre comme de l'homme sur celui de la fable, atteste une véritable aspiration de la vie et de l'écriture par cette dernière, dont la raison pourrait être que le projet lafontainien des *Fables* en réinscrirait le champ littéraire dans une perspective méta-physique qui l'accomplirait et le transcenderait.

Or, cette force d'attraction de la fable, loin de conduire à fixer la figure du poète, semble n'aboutir qu'à des images en porte-à-faux : la première est offerte par l'exercice lui-même, puisque la fable, dont l'origine auctoriale est à rapporter à des esclaves affranchis – Ésope et Phèdre –, n'est rien moins qu'un genre noble, ordonné à délivrer de grands messages humains. La deuxième, par l'écriture et l'auteur dont les ombres portées semblent incohérentes : l'écriture fabulique d'abord, qui, au fil de pérégrinations incessantes, se présente comme autant d'éclats dispersés ; le fabuliste, ensuite, qui oscille entre le flou (« [...] chose légère, [qui] vole à tout sujet »<sup>2</sup>) et le ridicule (« idiot »<sup>3</sup>). La troisième, enfin, par les textes qui paraissent revendiquer d'autant plus explici-

1. La formule, attribuée à Marie-Anne Mancini, duchesse de Bouillon, amie du poète depuis le début des années 1660, est reprise par d'Olivet dans *Histoire de l'Académie française*, Paris, [1672] 1743, notice XXXIV, p. 317.

2. L'expression est de La Fontaine lui-même, dans le « Discours à Mme de La Sablière » lu à l'Académie française, le 2 mai 1684, jour de sa réception (*OD*, p. 645).

3. D'Olivet, *op. cit.*, p. 318. Le terme a fait le bonheur de la critique ultérieure qui s'est plu à peindre La Fontaine, sous les traits d'un naïf, bonhomme, endormi, etc.

tement la valeur transcendante de l'œuvre qu'ils semblent plus marginaux (« Le Songe d'un Habitant du Mogol », XI-4 ; « Le Philosophe scythe », XII-20 ; ...).

Ce petit livre a donc pour objet d'apprécier un tel écartèlement, et partant ce que sont les *Fables*.

Les textes de La Fontaine seront cités par référence à l'édition des œuvres en 2 volumes, procurée par la « Bibliothèque de La Pléiade » : *Œuvres diverses*, éd. de Pierre Clarac, revue et corrigée, [1942] 1967, désormais *OD*, et celle des *Œuvres complètes* de Jean-Pierre Collinet, 1991, désormais *OC*.

... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...

... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...

... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...

... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...

... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...

... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...  
... les autres de la langue sont des...

*Premières publications  
de fables de La Fontaine*

- 1668 *Fables choisies mises en vers de M. de La Fontaine*, à Paris, chez Claude Barbin. — Trois textes en prose : une dédicace « A Monseigneur le Dauphin », une « Préface », « La Vie d'Ésope le Phrygien » ; une dédicace en vers « A Monseigneur le Dauphin », les livres I à VI, soit 124 fables, et un « épilogue ».
- 1671 *Fables nouvelles et autres poésies de M. de La Fontaine*, à Paris, chez Denis Thierry. — Huit fables nouvelles données dans l'ordre suivant : « Le Lion, le Loup et le Renard » (VIII-3) ; « Le Coche et la Mouche » (VII-8) ; « Le Trésor et les deux Hommes » (IX-16) ; « Le Rat et l'Huître » (VIII-9) ; « Le Singe et le Chat » (IX-17) ; « Du Gland et de la Citrouille » [sic] (IX-4) ; « Le Milan et le Rossignol » (IX-18) ; « L'Huître et les Plaideurs » (IX-9).
- 1672 « Le Curé et le Mort » (VII-10). Parue en plaquette anonyme, sans lieu, ni date, la fable est envoyée par Mme de Sévigné à sa fille, le 9 mars.
- 1678 *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine, et par luy reveües, corrigées et augmentées*, à Paris, chez Denis Thierry & Claude Barbin. — Les tomes 1 et 2 reprennent les livres I à VI de 1668 ; le tome 3 comprend l'« Avertissement » en prose, suivi de la dédicace en vers « A Mme de Montespan » ; puis les actuels livres VII et VIII (44 fables).
- 1679 *Fables choisies mises en vers par M. de La Fontaine [...]*. — Un tome 4 donne les actuels livres IX, suivi du « Discours à Mme de La Sablière », X et XI (34 fables).
- 1682 *Poème du Quinquina et autres ouvrages en vers de M. de La Fontaine*, à Paris chez Denis Thierry [...] & Claude Barbin [...]. — Le volume donne l'une après l'autre : « La Matrone d'Éphèse » (XII-26) et « Belphégor » (XII-27).

- 1685 *Ouvrage de prose et de poésie des Sieurs de Maucroy, et de La Fontaine*, à Paris, chez Claude Barbin [...]. — Treize textes nouveaux du futur livre XII des *Fables*, donnés dans l'ordre suivant : « La Folie et l'Amour » (XII-14, « L'Amour et la Folie ») ; « Le Renard, le Loup et le Cheval » (17) ; « Le Rat, le Corbeau, la Gazelle et la Tortue » (15, « Le Corbeau, la Gazelle, la Tortue et le Rat ») ; « La Forêt et le Bûcheron » (16) ; « Le Renard et les Poulets d'Inde » (18) ; « Le Singe » (19) ; « Le Philosophe scythe » (20) ; « L'Éléphant et le Singe de Jupiter » (21) ; « Un Fou et un Sage » (22) ; « Le Renard anglais » (23) ; « Daphnis et Alcimadure » (24) ; « Philémon et Baucis » (25) ; « Les Filles de Minée » (28).
- 1690 « Les Compagnons d'Ulysse » (XII-1), *Mercure galant*, décembre.
- 1691 « Les Deux Chèvres » (XII-4), « Du Thésauriseur et du Singe » (XII-3), *Mercure galant*, février.
- 1693 « Le Juge arbitre, l'Hospitalier, le Solitaire » (XII-29), dans le *Recueil de vers choisis*, réuni par le P. Dominique Bouhours.
- 1694<sup>1</sup> *Fables choisies mises en vers*, à Paris, chez Claude Barbin. — Actuel livre XII. Outre les fables publiées de 1685 à 1693, 10 fables nouvelles sont ajoutées : « Le Chat et les deux Moineaux » (2) ; « Le vieux Chat et la jeune Souris » (5) ; « Le Cerf malade » (6) ; « La Chauve-souris, le Buisson et le Canard » (7) ; « La querelle des Chiens et des Chats et celle des Chats et des Souris » (8) ; « Le Loup et le Renard » (9) ; « L'Écrevisse et sa Fille » (10) ; « L'Aigle et la Pie » (11) ; « Le Milan, le Roi et le Chasseur » (12) ; « Le Renard, les Mouches et le Hérisson » (13).

1. 1692 (privilege) ; 1693 (achevé d'imprimer) ; 1694 (publication).

## Prise de contact avec les Fables

L'interrogation presque rhétorique posée par Marc Fumaroli : « Que resterait-il de La Fontaine sans les *Fables* ? »<sup>1</sup>, suscite, chez son lecteur, une interrogation quasi symétrique : « Que serait la fable sans La Fontaine ? » Car, s'il est indéniable qu'elle a bien assuré sa notoriété au poète, il est clair, au regard de sa tradition gréco-latine, puis française, que la conception lafontainienne de la fable apparaît comme un cas particulier<sup>2</sup>.

### *La « fable » ou l'illusion d'une notion générique simple*

Convoquée dès le premier mot du titre de l'ouvrage – *Fables choisies, mises en vers* –, la notion de « fable » y paraît banalisée. En effet, cette mise en relief plurielle de la revendication d'un genre fonctionne comme un *index* de conformité d'une collection d'objets littéraires – c'est-à-dire de textes dotés de statuts autonomes – au genre en question, celui de la « fable », supposé connu, défini, simple et qu'il ne paraît pas nécessaire de gloser. Seule l'indication d'une écriture – « mises en vers » – est précisée. Ainsi, la compréhension générique de l'ouvrage ne serait pas censée soulever de difficulté.

De fait, les définitions du genre de la « fable » que délivrent les dictionnaires usuels – et que reprennent plus ou moins tacitement les manuels scolaires – se

1. « Introduction » de La Fontaine, *Fables*, éd. de M. Fumaroli, Paris, [1985], « La Pochothèque », 1995, p. XIII.

2. Voir plus loin « La fortune des *Fables* ».

laissent réduire dans une formule moyenne d'autant plus aisée à énoncer que l'art concerné est réputé simple. La fable serait un texte court, construit de deux parties : d'une part, un récit bref (en vers ou en prose) de fiction allégorique, dans lequel, « d'ordinaire », les personnages sont des animaux ; d'autre part, une moralité plus brève encore, délivrée sous forme de précepte ou de formulation sentencielle. Et le rapport de l'un à l'autre serait contraignant – aucune composante ne doit être sacrifiée –, parce qu'il serait d'illustration du précepte par le récit, la fiction étant alors à considérer comme relevant du moyen, et l'enseignement du but.

Par ailleurs, le savoir *a priori* que l'on croit détenir sur les *Fables* de La Fontaine conforte l'idée que tel est bien le contrat que remplit le poète : de mémoire d'écolier, chacun n'est-il pas en mesure d'en évoquer quelques-unes, postulées emblématiques de toutes les autres et, *grosso modo*, conformes à la définition des dictionnaires – « Le Lièvre et la Tortue » (VI-10), « Le Corbeau et le Renard » (I-2), « Le Loup et l'Agneau » (I-10), etc. –, toutes petites histoires limpides, aux métaphores animales transparentes, illustrant un enseignement proche de l'évidence – « Rien ne sert de courir ; il faut partir à point », « [...] tout flatteur / Vit aux dépens de celui qui l'écoute », « La raison du plus fort est toujours la meilleure » ?

Bref, l'idée que l'ouvrage ne pose pas de problème, et en particulier pas de difficulté générique, semble se confirmer.

### *Une réalité lafontainienne hétérogène aux définitions lexicographiques*

En réalité, dès que l'on s'attache à repérer la conformité générique des textes du livre des *Fables*, c'est une situation singulièrement plus complexe qui se révèle, ne

Les *Fables* de La Fontaine ne se réduisent pas à leur statut d'œuvre littéraire, et singulièrement pas à un simple jeu de variations sur l'apologue antique, doublé d'une esthétique de la métamorphose. Elles sont un exercice culturel d'ascèse humaniste, ayant pour objet l'accomplissement de la condition humaine, non par la mise en œuvre de ses potentialités, mais par celle de leur rétention. Pour être efficace, cette analyse des comportements humains doit s'effectuer dans le cadre expérimental de la métaphore, et, pour acquérir la force de l'« Au-delà », suivre les règles de la versification, c'est-à-dire être traduite en langage des dieux. Il apparaît alors que l'homme s'accomplit à la conjonction de deux modèles : dans l'ordre de l'action, celui du roi « Soliveau », et dans l'ordre du verbe, celui du « menteur » à la manière d'Ésope et d'Homère, le fabuliste.



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

